



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**PARIS**  
**Hotel Clarion Etoile, 214  
rue du Faubourg Saint-  
Honoré, 75008 Paris**

DATE  
**20th december 2013**

LIEU  
**Hotel Clarion Etoile, 214  
rue du Faubourg Saint-  
Honoré, 75008 Paris**  
**PARIS**

PARTICIPATION  
**0 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)**  
**01 70 98 06 53**

**Matinale**

## **Matinale Actualité de l'EIFR avec Fabrice DEMARIGNY : « EVALUATION DES AUTORITES DE REGULATION EUROPEENNES (EBA, EIOPA, ESMA): Publication du Rapport Mazars demandé par le Parlement Européen »**

**Intervenant : Fabrice DEMARIGNY, Associé, Directeur des activités  
marchés de capitaux, Mazars Avocat associé, Marccus Partners  
(Cabinet d'avocat du Groupe Mazars)**

**Fabrice DEMARIGNY** présentera son rapport et les leçons à tirer sur leurs 2 premières années de fonctionnement en relation avec les autorités nationales, la Commission, le Parlement Européen et l'industrie financière. Le rapport commandé par le Parlement Européen (Commission ECON), s'appuie sur la consultation publique close en juin 2013 portant sur les activités et le fonctionnement de ces institutions (mandats, ressources, indépendance, coopération et coordination, protection des investisseurs, supervision, enjeux macro économiques, gouvernance, évolution du cadre de supervision européen).

Cette présentation fera ensuite l'objet d'un débat, avec **Gilles BRIATTA** et **Cyrille de MONTGOLFIER**, sur la manière dont l'industrie financière évalue cette évolution du processus de régulation en Europe, issue du rapport de Jacques de LAROSIERE.

**Fabrice DEMARIGNY**, est responsable global de l'activité Capital Markets du groupe Mazars depuis 2008 et associé de son cabinet d'avocats Marccus Partners à Paris. Dans ses fonctions précédentes au CESR (Secrétaire général du Committee of European Securities Regulators de 2002 à 2007), à l'OICV et à l'AMF, il a contribué pendant plus de 15 ans à l'adoption des principales directives et règlements européens du secteur financier (MIF, Prospectus d'admission, OPA, Transparence, Abus de marché et OPCVM).

**Participation 70 € HT**  
*Association Loi de 1901 non assujettie à la TVA*

Inscription en ligne